CPPME
COLLECTIF PACA POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

COLLECTIF PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE (CPPME)

Maryse CONDÉ (Notre marraine)

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

PRESENTATION

- Semaine de lutte contre les Discriminations,
- Programme d'action du 10 mai 2022
- Programme d'action du 23 mai 2022
- Exposition du 16 au 20 mai 2022 au Lycée privée Polyvalent Saint Louis de Marseille
- Programme du 02 décembre 2022 Journée mondiale de l'abolition de l'esclavage ;
- Programme partenariat commémoration de Zumbi, du 17 au 21 novembre 2022
- Bilan 2022

Annexe : Projet, discours des 10 et 23 mai 2021, Loi Taubira .

Collectif PACA Pour la Mémoire de l’Esclavage(CPPME) existe officiellement depuis 2008, c’est-à-dire plus d’une décennie. Notre activité consiste à promouvoir et partager cette mémoire de l’esclavage auprès notamment des jeunes afin qu’ils s’approprient cette histoire pour aider à une véritable prise de conscience citoyenne.

Notre référence est la Loi Taubira « Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité » les trois premiers articles de cette loi guide nos actions:

« Article 1er La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XVe siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2 : Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3 : Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'Océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera

également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer. »

1 **LES OBJECTIFS DU COLLECTIF PACA POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE** :

Promouvoir et partager avec tous publics cette histoire de l'esclavage et notamment sa transmission auprès de la jeunesse. En organisant des rencontres, débats… Ainsi que notre participation active à l'organisation de la cérémonie du 10 mai commémorant la journée nationale de la Mémoire de la Traite des Noirs, de l'Esclavage et de leurs abolitions. De fait, le Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage, n'est pas dans la revendication stérile mais dans le partage de cette mémoire avec tous. L'histoire n'est pour nous ni un juge, ni un tribunal mais nous permet de nous inscrire dans le monde à venir pour une meilleure cohésion de la société.

Semaine de lutte contre les discriminations 2022

Le CPPME à organisé la semaine de lutte contre les discriminations sur deux semaines sur plusieurs quartiers de Marseille (nord, centre et sud). Expositions, projection de film, émission de radio spéciale. La commémoration de la journée internationale des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, organisée pour la première fois dans toute la Région Sud.

PROGRAMME D'ACTIONS DU 10 MAI 2022

La Commémoration de la journée nationale de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. La programmation habituelle et le lieu de la cérémonie ont encore changé, du Quai d'honneur du vieux port n'est plus l'endroit où se matérialise la commémoration du 10 mai mais désormais au Parc du 26ème centenaire devant l'arbre d'espérance. En effet, c'est finalement à un mois près qu'a été décidée par les autorités d'organiser le 10 mai 2022 au Quai d'honneur au même horaire.

Cependant, c'est avec bonheur que nous avons renoué avec la participation active des enfants à la cérémonie officielle du 10 mai 2022, élèves du Lycée agricole de Valabre de Gardanne ainsi que ceux des élèves de l'école primaire AMASIE des quartiers nord de Marseille.

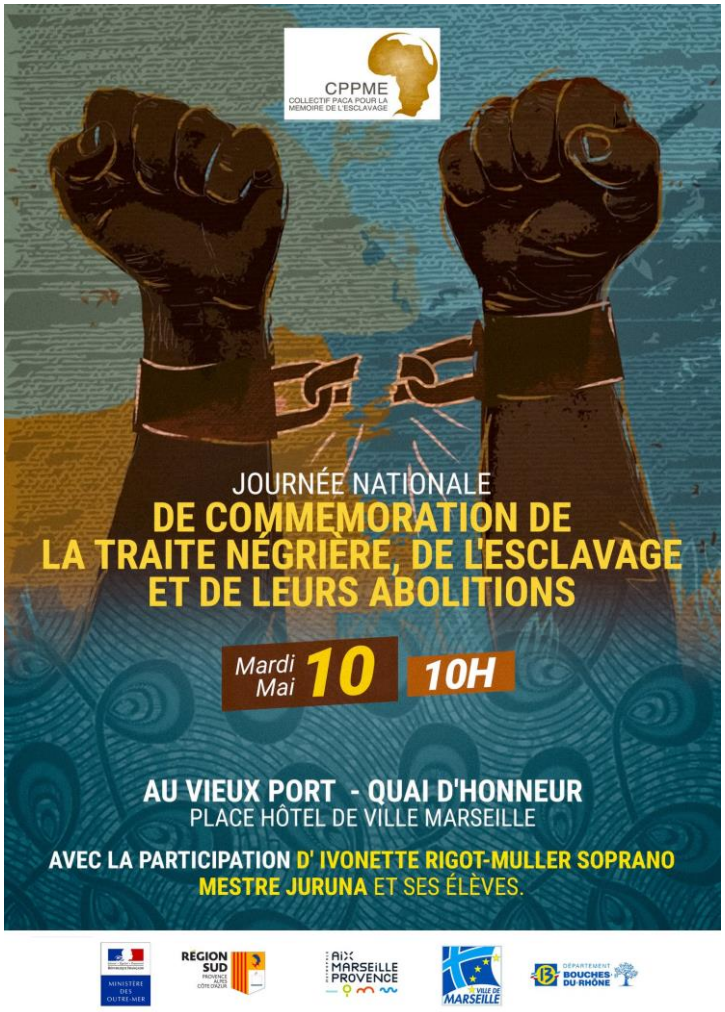

EXPOSITION DU 16 AU 20 MAI 2022 AU LYCEE PRIVEE POLYVALENT SAINT LOUIS

Cette année 2022 fut l'occasion pour nous de travailler avec les écoles des quartiers nord au travers notre partenariat avec le Lycée Saint Louis.

Exposition EN FINIR AVEC LA TRAITE, EN FINIR AVEC L'ESCLAVAGE du 16 mai au 20 mai
Présentée par le collectif PACA pour la Mémoire de l'Esclavage et la classe de seconde MRC2

Dans le cadre du **concours la Flamme de l'Egalité** et afin de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et d'enrichir la mémoire nationale, la classe de **Seconde MRC 2 du LPO Saint Louis** a mis en place une exposition « **EN FINIR AVEC LA TRAITE, EN FINIR AVEC L'ESCLAVAGE »** (en partenariat avec le collectif PACA pour la Mémoire de l'Esclavage) . Nous avons ainsi pu accueillir les collégiens (classes de 4ème en lien avec les programmes d'histoire) du **Collège ROSA PARKS et du Collège Saint Joseph VIALA**.

Merci à Marina et Joheina (sec mRC2) pour cette excellente présentation !!!

Par ailleurs, lors de cette exposition les élèves (collèges extérieurs et lycéens du LPO Saint LOUIS) ont eu la possibilité de répondre à un questionnaire (sur l'exposition et l'abolition de l'esclavage) en ligne via le site QUIZINIERE .

Nous avons également pu bénéficier de l'intervention d'un des membres du **collectif PACA pour la Mémoire de l'Esclavage.**

Enfin, les collégiens et lycéens ont pu visionner le clip réalisé par la classe de seconde MRC2 dans le cadre du **concours « la Flamme de l'égalité »** (prix remporté palmarès Académique : catégorie lycée rang 3)

PROGRAMME D'ACTION DU 23 MAI 2022

La journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial, reprend le décorum habituel du 10 mai. Lecture de textes, participation de plusieurs artistes et la présence des officiels.

PROGRAMME DU 02 DECEMBRE 2022 JOURNEE MONDIALE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

L'expositions « En finir avec la traite, en finir avec l'esclavage » et une émission de Radio.

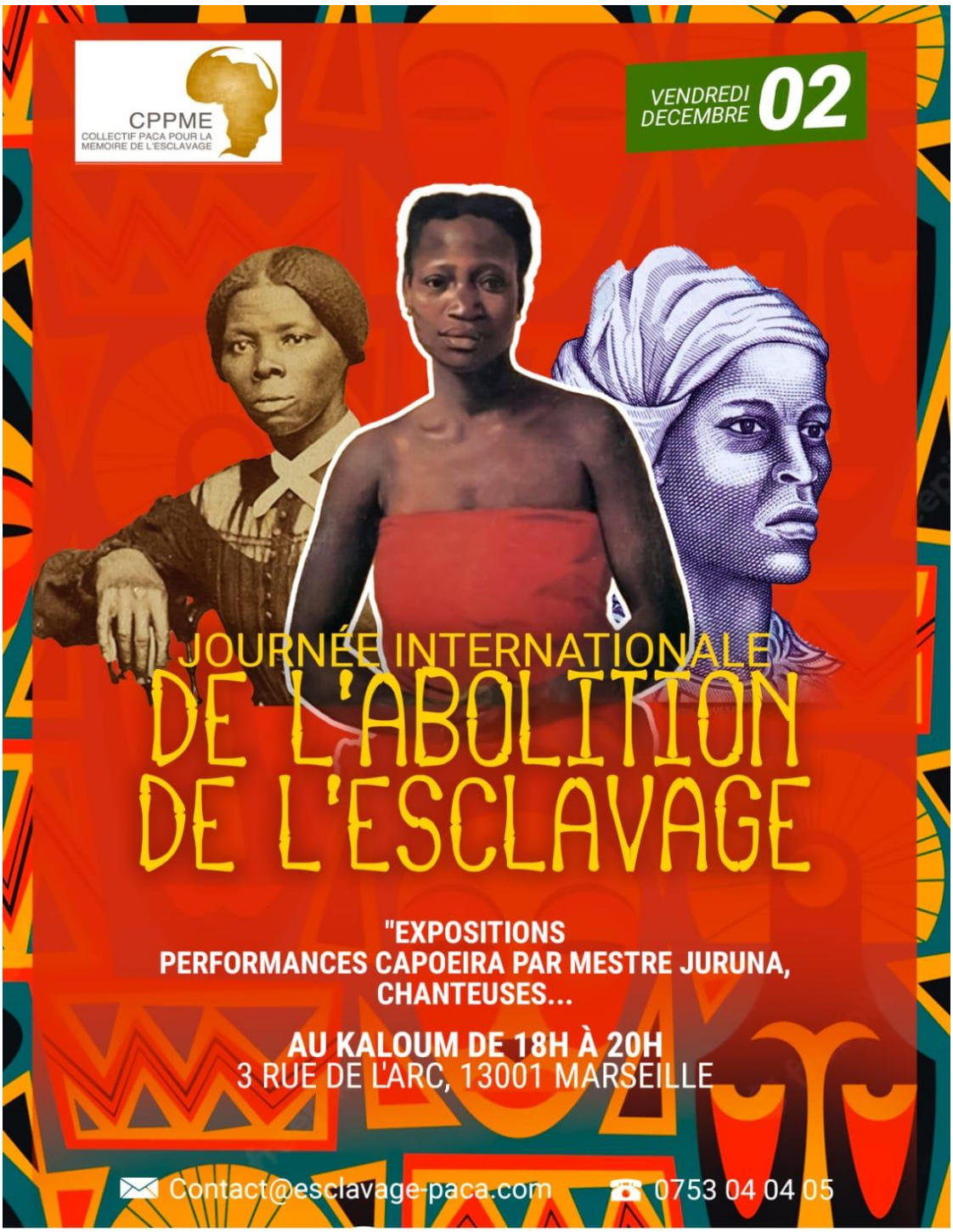

DU 22 AU 26 NOVEMBRE AU LYCEE JEAN PERRIN L'EXPOSITION « EN FINIR AVEC LA TRAITE, EN PARTENARIAT COMMEMORATION DE ZUMBI, DU 17 AU 21 NOVEMBRE 2022

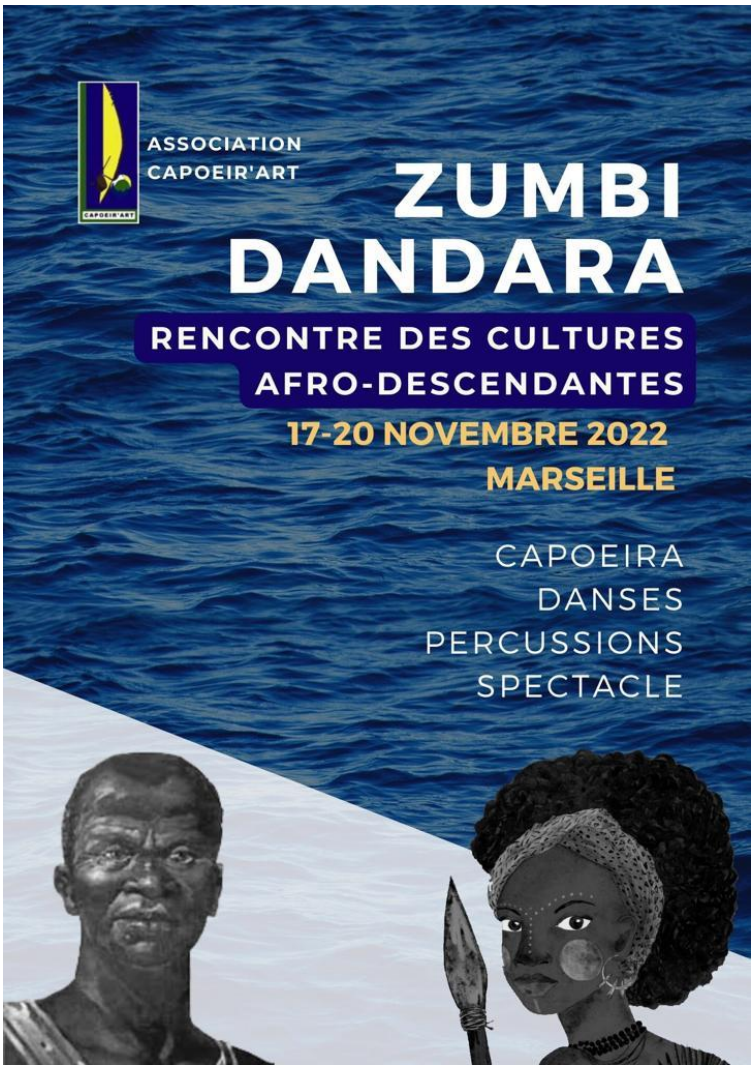

Liste des partenaires

- Mestre Juruna,maître danseur de Capoeira avec Gathino et ses élèves Madeira, Pantera, Golias.. Le spectacle se nomme " La traversée";
- le CRAN;
- LICRA ;
- Maison Départementale de la lutte contre les discriminations(MDLD) ;
- La Fraternité Malienne en Région Paca(FRATMA);
- -MUDRA(Mémoire Unité Dignité des Rapatriés d'Algérie);
- Association « Marseille Passion », avec les enfants qui seront parties prenantes de la cérémonie. ϖ Maison des Potes Tour de France pour l’égalité
- Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) ;
- Région Sud ;
- Ville de Marseille ;
- Département BDR ;
- Ministère des Outre-mer
- Comité National pour la Mémoire de l’Histoire de l’Esclavage(CNMHE) ;

Bilan :

L’année 2022, a certes été difficile notamment dans l’organisation des deux cérémonies le 10 mai et le 23 mai, mais nous avons pu matérialiser nos actions. Ainsi des restrictions qui interdisait la participation des enfants aux cérémonies officielles des deux dernières années. Cette année a été l’occasion de pleinement faire participer les enfants et adolescents aux cérémonies officielles et faire des interventions aux sein de plusieurs écoles. Se pose désormais la question notamment par les autorités de débarrasser du protocole officiel l’une des deux dates.

ANNEXES

PROJETS POUR 2023:

- -mercredi 10 mai 2023 et Mardi 23 mai 2023
- -Projet stèle ;
- -Projet dans le cadre du « Black History Month 2023 » ;
- -Projet création d'antennes en Région Paca(Arles, Toulon, Nice…) ;
- -Poser les bases de la recherche d'un local pour le CPPME ;
- Le mardi 21 mars 2023 Journée internationale de la discrimination raciale ;
- Le samedi 25 mars 2023 journée internationale de la commémoration des victimes de l'esclavage et la traite transatlantique des noirs ;
- Mardi 20 juin 2023 journée des réfugiées
- Dimanche 30 juillet 2023 journée internationale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humain ;
- Mercredi 23 août 2023 Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition ;
- Vendredi 15 septembre 2023 journée de la démocratie ;
- Samedi 25 novembre 2023 journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- Samedi 02 décembre 2023 journée mondiale de l'abolition de l'esclavage ;

- Samedi 9 décembre 2023 Journée internationale de la solidarité humaine.

DISCOURS 10 MAI 2022

DISCOURS du 10 MAI 2022

C'est un insigne honneur que me fait le président du Collectif Paca pour la mémoire de l'esclavage, (CPPME) Mr Tirera ,en me proposant de faire cette allocution , en tant que Président d'honneur, élu d'arrondissement et métropolitain, devant vous ,chers représentants de l 'état.

Permettez moi au nom du CPPME de remercier les organisateurs de cet événement d'importance cruciale, pour nous descendants d'esclaves ; la présence des corps constitués de l'état et des élus, est gage d'engagement de notre pays ,en ce mois de mémoires . Cependant, La fête ne saurait être belle sans ces associations qui nous soutiennent depuis la naissance du CPPME en 2008, je citerai Mestre JURUNA, L'école primaire AMASIE et aujourd'hui la cantatrice Mme RIGOT MULLER. Merci.

Cette manifestation mémorielle retrace une histoire douloureuse, qui a laissé des traces indélébiles sur les corps de nos ancêtres et que nous subissons encore de nos jours.

L'esclavage a été aboli en France par décret du 27 Avril 1848, rédigé par Victor Schoelcher qui y a consacré toute sa vie, mais qu'en est-il aujourd'hui 174 ans après cette abolition?

L'esclavage existe toujours, plus larvé dans les pays du moyen Orient, en Afrique et même en Occident. Quand certaines personnes séquestrent des employés d'origine africaine et leur font subir les pires atrocités, que l'on ne ferait jamais subir à son fils ou sa fille, voire même à son animal domestique préféré, alors qu'en est il de cette abolition?

Il est certes plus facile de tourner le regard vers d'autres sujets plutôt que de s'apitoyer sur le sort de ces descendants d'esclaves ; alors nous prenons la responsabilité de continuer à mener le combat de nos ancêtres.
Il me plait et il sied ici en ce jour, de remercier le Président du Conseil régional , Mr MUSELIER, qui dans une missive datée du 23 Mars 2022, a rendu hommage au Président pour l'action que mène le CPPME , alors que d'autres pensent que ce sujet d'esclavage n'est plus d'actualité !

L'actualité parlons-en, ici en Occident la guerre de l'Ukraine nous préoccupe, car il y va de tant d'intérêts. L'état a mis en place des structures d'accueil de nos frères Ukrainiens , initiative de fraternité à féliciter !
Mais qu'avons nous fait pour les personnes issues du continent africain, laissées à l'abandon sur le bord de la route, en UKRAINE, et laissant passer en priorité leurs frères occidentaux , lors des corridors dit HUMAINS: FRATERNITE QUAND TU NOUS TIENS !

Marseille terre d'accueil, a été une ville esclavagiste comme d'autres villes en France. Cependant ,aucun Maire n'a daigné se déplacer lors des commémorations du 10 mai ,alors qu'ils se déplacent volontiers , pour d'autres manifestations plus rentables électoralement: EQUITE OU EGALITE QUAND TU NOUS TIENS !

Pour rappel, l'état par la voix du Premier Ministre Mr Jean CASTEX, lors d'une lettre adressée à toutes les autorités étatiques de notre cher pays, propose d'organiser au niveau local le 10 mai , conformément au décret N° 2006-388 du 31 Mars 2006. et dans le même temps cette lettre laisse le choix aux Maires des communes de faire soit le 10 mai ou le 23 mai ou une autre date. Marri ce cette situation qui nous est imposée , nous CPPME , consuétudinaire pour les journées des 10 et 23 mai , écrirons un Palimpseste avec d'autres municipalités de la Région PACA, plus sensibles à nos revendications mémorielles : LIBERTE QUAND TU NOUS TIENS !

Alors est temps de conclure, vous aurez compris que le CPMME, épris de JUSTICE continuera d'œuvrer pour que l'OUBLI ne prenne le dessus sur le PARDON.

QUE VIVE LA FRANCE DANS LE RESPECT DES VERTUS REPUBLICAINES !

Dr Martin CARVALHO, Spécialiste Endocrinologie
Président d'Honneur du CPPME
Conseiller d'Arrondissement,Délégué à la Santé 11-12e arrondissements Marseille
Vice Président du Conseil de territoire Métropole, délégué à la Santé L'environnement, la Biodiversité et Relations avec les citoyens

Discours 23 mai 2022

Discours CCPME 23/05/2022
Mesdames Messieurs
Le maire de Marseille
Mme et Messieurs les parlementaires
Mr le président du conseil régional de PACA
Mme la présidente du conseil départemental des Bouches du Rhône présidente de la métropole Aix-Marseille Provence
Mr le Général de corps d'armée Gouverneur militaire de Marseille,Officier général de la zone de défense et de la sécurité Sud commandant la zone terre Sud à Marseille ou son représentant
Mr le Président du collectif PACA pour la mémoire de l'esclavage mon cher Wally
Mesdames et Messieurs
L'esclavage c'est quatre siècles d'enlèvement ,de viols,de torture,de crimes ,de souffrance;mais aussi de résistance,de gestes désespérés,de résilience,et d'espérance.Pendant quatre siècles une partie de l'humanité a été réduite,avilie déshumanisée par la force barbare ,maintenue dans les rets par le fer et un carcan de lois ,de règlements ,de bulles pour les besoins du commerce triangulaire.
Nous n'oublierons jamais,nous les enfants de la République. Cette République fidèle à elle-même et à ses principes et comme on dirait aujourd'hui fidèle à son ADN qui a promulgué la loi qui consacre deux jours de commémoration ;
-qu'elle mesure la reconnaissance dans les propos et les regards de ses enfants épris de liberté et de droits de l'homme et des descendants de ceux qui subirent l'indicible .

Nous devons faire République plus que jamais au moment où s'affiche ici et là dans une frénésie mortifère les préjugés les plus abjects qui menacent juste dans ses fondements notre bien « vivre ensemble « .

Nous préserverons par nos actions- comme aujourd'hui -cette Nation civique qui promeut et assure à chacun la communauté de destin,et cela passe aussi par la reconnaissance de douleurs de tous ses enfants.

Le CCPME a engagé ces dernières années des partenariats nombreux et fructueux avec les associations mémorielles ,les institutions locales et l'éducation nationale dans cette optique.

Voici venu le temps avec la nouvelle municipalité de s'inscrire enfin dans la lignée des villes négrière à savoir Nantes et Bordeaux qui ont relevées le défit mémoriel .

Nous savons que cette nouvelle municipalité en place depuis quelques mois seulement est fermement engagée dans le combat mémoriel et dans la bataille du « plus jamais ça » où elle annonce vouloir tenir toute sa place.

En effet saluons au passage le courage de la nouvelle municipalité qui pour la première fois de son histoire a décrété Marseille port franc pour les bateaux des justes de notre temps ceux qui sauvent de la noyade en Méditerranée les infortunés qui fuient la guerre,la famine et la misère.

Nous sommes sûr qu'elle nous accompagnera dans notre projet de stèle commémorative dans le lieu symbolique où nous sommes.

Nous aussi à Marseille ,nous aurons le courage de regarder le passé de Marseille en face ,Marseille qui a vue partir une centaine de bateaux négriers et les îles du Frioul qui ont abrités les esclaves cyniquement appelés les galériens en ces temps.

A côté de cette tâche dans la fabuleuse histoire de Marseille doit figurer cette stèle qui symbolisera la résistance héroïque à l'esclavage et rappeler à la vigilance les générations actuelles et futures.

Prenons garde à ne pas passer à côté de cette impérieuse exigence de notre temps et de prendre en compte chacune/chacun et son histoire pour préserver notre bien commun le plus précieux le bien vivre ensemble rassemblés autour du pacte républicain.

Ici point de volonté de donner des leçons mais tout simplement le souci de reconnaître et de saluer le chemin parcouru d'alerter sur les risques collectifs et avancer vers plus de liberté d'égalité et de fraternité

Nous ne serons terminer notre propos sans saluer l'initiative de la municipalité de Paris qui viens d'honorer la mémoire de « femme debout » : l'héroïque Perpétue Solitude arrêtée enceinte,torturée ,emprisonnée et pendue «que dis je » assassinée après son accouchement pour avoir dit Non aux esclavagistes .

Vive la République

Vive la France